

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **23 juillet 2025**, à compter de **19h00** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de madame Lyne Ash, mairesse et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Yves Bourassa, conseiller # 1
Véronique Lemire, conseillère # 2
Pierre Dénommmé, conseiller # 4
Luc Bernèche, conseiller # 6

Absences :
Linda Pomerleau, conseillère # 3
Siège 5 - vacant

Lise Dénommmé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

1. Ouverture de la séance

Constatant qu'il y a quorum, Madame Lyne Ash, mairesse, déclare ouverte la séance extraordinaire du conseil à 19h.

7877-07-25

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément aux articles 152 et suivant du Code municipal de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion - Règlement d'emprunt 2025-03
4. Dépôt de projet règlement d'emprunt 2025-03 décrétant une dépense de 715 091 \$ et un emprunt de 197 444 \$ pour travaux de voirie sur le chemin des bouleaux ;
5. Varia
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Pierre Dénommmé, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que transmis.

3. Avis de motion - Règlement d'emprunt 2025-03

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de règlement d'emprunt décrétant une dépense de **715 091 \$** et un emprunt de **197 444 \$** pour travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux ;

AVIS DE MOTION est donné par Yves Bourassa, conseiller à l'effet qu'à une séance ultérieure, le règlement d'emprunt décrétant une dépense de **715 091 \$** et un emprunt de **197 444 \$** pour les travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux sera présenté pour adoption.

4. Dépôt de projet règlement d'emprunt 2025-03 décrétant une dépense de 715 091 \$ et un emprunt de 197 444 \$ pour travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux

Monsieur Yves Bourassa, conseiller, procède au dépôt du projet de règlement d'emprunt décrétant une dépense de **715 091 \$** et un emprunt de **197 444 \$** pour travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux.

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil, conformément à la procédure prévue. Une copie du projet de règlement est remise à chacun des membres présents.

Aucune résolution n'est requise à cette étape, le dépôt étant fait pour information et étude ultérieure.

5. Varia

6. Période de questions

Aucune question n'est soulevée lors de la période de questions.

7878-07-25

7. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h06, et est proposé par Véronique Lemire.

Lyne Ash, mairesse

Lise Dénommé, directrice générale et greffière-trésorière

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

Je, Lyne Ash, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.